

Discours de Monsieur le recteur de la région académique Guadeloupe

Cérémonie de vœux 2019 à Saint-Martin le 11 janvier 2019

Madame la préfète déléguée,
Monsieur le président de la Collectivité de Saint-Martin,
Monsieur le président de la Collectivité de Saint-Barthélemy,
Madame la députée de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
Monsieur le sénateur de Saint-Martin,
Monsieur le sénateur de Saint-Barthélemy,
Mesdames et Messieurs les élus,
Messieurs les vice-procureurs,
Madame la juge pour enfant,
Madame la vice-présidente de la chambre détachée de Saint-Martin
Madame la présidente du tribunal d'instance,
Monsieur lieutenant-colonel, commandant la compagnie de gendarmerie de Saint Barthélemy et de Saint-Martin,
Monsieur l'inspecteur d'académie, DAASEN de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, Monsieur le directeur de projet,
Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale,
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,
Madame la directrice de la Segpa,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales,
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir cet après-midi ici à Saint-Martin dans cette salle que la CTOS et la Collectivité de Saint-Martin ont aimablement mis à notre disposition et que l'équipe du service de l'éducation nationale ici présente, a installée à notre intention.

Depuis février 2018, j'ai grand plaisir à découvrir cette Académie et singulièrement Saint-Martin et Saint-Barthélemy. J'apprends aussi à découvrir les femmes et les hommes que vous êtes. Des femmes et des hommes qui œuvrez chaque jour à la réussite des élèves dont vous avez la charge. Des femmes et des hommes, qui, dans vos fonctions, au sein ou hors de l'éducation nationale, menez différentes opérations en faveur des élèves. Et c'est avec confiance que je m'engage à vos côtés pour préserver, accompagner et défendre ce bien précieux qui nous est commun. Je veux parler de l'éducation.

En effet, ici, à Saint-Martin et aussi à Saint-Barthélemy, la réussite des élèves passe évidemment par les services académiques mais elle s'en trouve aussi facilitée par l'accompagnement sans faille des services préfectoraux, de la COM et de toutes les autres institutions ici représentées.

A chacun de vous, je dis MERCI pour cet investissement et je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour cette année 2019.

A tous les niveaux de la scolarité, du premier degré à l'université, la réussite de chaque jeune et l'insertion professionnelle de chacun, doivent être favorisées, facilitées. Chaque enfant, chaque élève doit être considéré dans ce qu'il est : ses aptitudes, son rythme, son être tout entier. C'est tout l'enjeu de notre coopération, de notre mission.

2018 s'achève mais elle aura marqué les mémoires avec ce que chacun de vous a vécu, après le passage du cyclone IRMA, à titre personnel bien sûr et aussi à titre professionnel.

Si les deux îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ont été touchées avec la même puissance et si les enjeux éducatifs restent les mêmes pour les deux, tout le monde comprendra, j'en suis certain, que je m'attarde aujourd'hui sur la situation de Saint-Martin.

J'entends les impatiences de la part des élèves, de leurs parents et bien sûr des équipes pédagogiques et éducatives. Elles sont légitimes. Mais si tout n'est pas complètement terminé, nous ne pouvons ignorer les énormes progrès qui ont été faits : Des 16 écoles maternelles et élémentaires qui existaient avant IRMA, il y en a 14 aujourd'hui. 12 sont complètement réhabilitées, 1 est sur le point de l'être et la dernière devrait voir l'achèvement des travaux dans les prochains mois.

La situation est évidemment plus contrastée dans les collèges et les lycées. Mais là encore nous pouvons constater d'énormes avancées qui nous permettent d'envisager plus sereinement l'avenir proche.

A la rentrée 2021 ou courant 2022, nous aurons un nouveau collège Soualiga, très innovant en matière d'équipements, particulièrement dans le domaine du numérique. Il pourra accueillir jusqu'à 900 élèves ce qui, avec les deux autres collèges, nous permettra d'accueillir, sans risque de surpopulation, tous les collégiens de Saint-Martin dans des établissements publics.

A propos des collèges, je voudrais insister sur les travaux qui sont en cours au collège Mont-des-Accords. Il était urgent qu'ils commencent - ils sont désormais bien engagés - et nous espérons que les élèves et les enseignants pourront y travailler dans de bonnes conditions le plus rapidement possible. Particulièrement les élèves de SEGPA qui doivent bénéficier d'un environnement aussi favorable que les autres collégiens.

Je voudrais souligner également que ces travaux sont l'occasion non seulement de réhabiliter l'existant mais aussi d'apporter des améliorations significatives pour plus de confort de travail, tant pour les élèves que pour les personnels.

Je veux aussi aborder le sujet de la reconstruction du collège de Quartier d'Orléans dont le début des travaux est imminent. J'ai pu assister à une séance de travail sur place et étudier avec l'architecte, la COM de Saint-Martin et une partie de l'équipe pédagogique, les premiers plans. Là encore, ce sera une amélioration spectaculaire des conditions de travail dans le cadre d'un établissement innovant et ouvert sur le quartier.

Le lycée général et technologique quant à lui, pourra occuper toute l'actuelle cité scolaire, dès lors que le collège Soualiga sera installé dans ses nouveaux locaux. Il pourra, par conséquent, envisager de poursuivre la rénovation de sa carte de formation et élargir son offre, je pense en particulier aux BTS.

D'ici là, la cohabitation des deux établissements, le LGT Robert Weinum et le collège Soualiga, dans un espace assez restreint, demandera des efforts, j'en conviens mais les 6 nouvelles classes pour le collège qui devraient être opérationnelles dès la fin du mois de janvier, et les 4 nouvelles classes pour le lycée qui devraient être prêtes à accueillir le public, je l'espère vivement, dès la rentrée des vacances de Carnaval, amélioreront très sensiblement la situation et permettront aux élèves et aux enseignants de travailler dans de bien meilleures conditions.

Quant au lycée professionnel des îles du Nord, les travaux importants qui y ont eu lieu, ont déjà permis au restaurant pédagogique de rouvrir ses portes, il y a quelques semaines. Leur poursuite va permettre d'ici la rentrée 2019 de retrouver ces espaces détruits par le cyclone tels que le CDI ou la salle polyvalente et de retrouver l'intégralité des salles de classe ou les ateliers dans le cadre d'une carte de formations qui est en train d'être rénovée.

Au-delà des travaux, je voudrais insister sur le fait que dans ce contexte difficile, les réformes des lycées et du baccalauréat aujourd'hui ont été aussi mises en œuvre à Saint-Martin et continuent de l'être avec détermination. On le doit à la volonté et au courage de tous, il est important de le souligner.

Je voudrais également insister sur les projets qui ont été poursuivis et amplifiés malgré les difficultés liées aux conséquences d'IRMA. Je pense en particulier aux classes bilingues, 22 aujourd'hui pour plus de 400 élèves, à Saint-Martin comme à Saint-Barthélemy, à la formation en FLE de près de 200 enseignants sur 3 ans et bien d'autres encore.

En plus de ces projets qui ont été poursuivis, d'autres sont mis en œuvre dans le contexte post-Irma. Je ne peux tous les énumérer mais je vais en citer quelques-uns. Je pense à la rénovation de la carte des formations déjà bien engagée au lycée général et technologique avec la création de 2 BTS et aux nouvelles filières et que nous sommes en train d'engager avec la COM de Saint-Martin au lycée professionnel. Je pense également à la restructuration de la SEGPA dans le cadre d'un projet très innovant et à la transformation de l'apprentissage qui va faire l'objet très prochainement de deux manifestations exceptionnelles à Saint-Barthélemy le 13 mars et à Saint-Martin le 18 mars. Je pense enfin à l'ouverture d'un concours spécifique pour recruter des enseignants du 1^{er} degré, bilingues et vivant sur place.

Je voudrais également vous affirmer mon engagement avec les collectivités, ici à Saint-Martin mais aussi à Saint-Barthélemy et en Guadeloupe, en faveur de l'installation de salles de télé-présence qui vont permettre une plus grande proximité, virtuelle, avec les organismes de formation et ainsi renforcer la formation des personnels en même temps que les échanges entre pairs.

Enfin, j'y fais juste allusion ici, car j'y reviendrai plus longuement ultérieurement, à l'installation prochaine dans de nouveaux locaux de l'équipe des services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin en même temps que la réorganisation et le renforcement desdits services.

Je voudrais, pour finir cette première partie, insister sur l'engagement important de l'État pour la reconstruction des établissements scolaires, des deux collectivités, de la préfecture, du rectorat de l'académie mais aussi de nos partenaires dont la Fondation de France que je remercie à nouveau ici.

Grâce aux efforts et à la volonté de tous, nous pouvons être plus sereins aujourd'hui et envisager l'avenir avec confiance.

Venons-en au programme de cette année tant pour le 1^{er} que pour le second degré.

Pour ce qui est du premier degré, plusieurs sujets nous ont mobilisés.

Il s'agit notamment de la priorité qui lui est accordée aussi bien à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire.

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 en REP et REP+, l'adaptation des rythmes scolaires, l'inclusion des élèves allophones, la prise en compte de la langue et de la culture maternelles des élèves, l'implantation des classes bilingues, et le « Plan mercredi », sont autant de dispositifs qui nous permettront d'atteindre cet objectif de mieux faire réussir tous les élèves.

Qu'est-ce que le « Plan mercredi » ? C'est la prise en charge des élèves, le mercredi, comme son nom l'indique. C'est l'opportunité d'offrir aux élèves des activités de qualité dans les domaines artistique, culturel, sportif et scientifique qui contribuent à leur épanouissement.

Les expériences périscolaires antérieures méritantes peuvent servir de base aux collectivités à qui incombe la prise en charge de ce plan. Cependant, ces activités, participant au développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être des enfants, des élèves, il nous revient, à nous Éducation nationale, d'en accompagner la mise en œuvre.

Il est donc important que chacun de vous, DASEN, inspecteur, directeurs d'école, enseignants, accompagnent davantage la mise en œuvre de ce dispositif pour que tous les enfants puissent bénéficier d'activités propices à leur épanouissement et à leur réussite. Je sais pouvoir compter sur vous.

Il s'agit aussi de l'évaluation des acquis des élèves de CP, CE1.

La maîtrise de la langue et des mathématiques demeurant une priorité dans notre Académie, des évaluations de CP et CE1 dans ces deux disciplines ont eu lieu et les écoles se sont mobilisées pour leur passation. Cependant, les restitutions peinent à être exploitées et les résultats ne sont pas toujours transmis aux parents. Il conviendrait que nous fassions des efforts en ce sens. Là aussi, je sais pouvoir compter sur vous.

Par ailleurs, ces évaluations à l'entrée en CP doivent nous pousser à plus de cohésion entre la maternelle et l'école élémentaire. En effet, ces évaluations ayant lieu à l'entrée au CP, il est logique que les exercices proposés reposent sur les apprentissages des élèves, en maternelle. Je compte sur l'inspecteur de circonscription et sur les directeurs d'école pour initier des rencontres et des échanges réels de terrain, entre les enseignants de maternelle et de l'élémentaire. Ceci, afin de mieux identifier les besoins des élèves et de mieux accompagner les plus fragiles.

Les prochaines évaluations « Etape CP » se dérouleront du 21 janvier 2019 au 01 février 2019. Les livrets et les guides seront transmis par l'IEN. Ces évaluations intermédiaires doivent permettre de mesurer la progressivité des élèves et de réajuster, si besoin est, au sein de la classe, de l'équipe pédagogique, de l'école, les apprentissages tant dans leur forme que dans leur contenu, en tenant compte du rythme de chacun des élèves, individuellement et de leurs aptitudes. Il s'agit de conduire tous les élèves vers la réussite et par conséquent d'explorer tous les moyens à notre disposition pour mener à bien notre mission d'éducateurs.

D'autres priorités sont communes aux 1^{er} et 2nd degrés.

Je veux parler de l'éducation prioritaire, justement.

La carte de l'éducation prioritaire doit faire l'objet d'une révision en 2020. Un groupe de travail est chargé d'analyser les indicateurs de notre académie en lien avec les réalités précises et spécifiques de nos territoires.

En parallèle, plusieurs actions sont déjà en cours et devraient nous permettre d'agir sur les projets de réseaux et sur la formation des pilotes afin d'améliorer les résultats des élèves relevant de l'éducation prioritaire. Elles portent sur :

- ✓ Des programmes plus clairs et plus précis en français, mathématiques, enseignement moral et civique, du CP à la 3^{ème} ;
- ✓ Le déploiement du dispositif « devoirs faits » et des stages de réussite pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés ;
- ✓ Le développement de dispositifs expérimentaux tels que les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Je veux aussi parler de l'évaluation en 6^{ème}. Cette évaluation en mathématiques et en français ayant lieu à l'entrée en 6^{ème}, c'est évidemment sur la base des acquis des élèves à l'école élémentaire, qu'elle se fonde. C'est pourquoi nous devons renforcer la liaison cycle 3, par le biais de rencontres institutionnelles (comités de pilotage, commissions inter-degrés) mais aussi et surtout par de vraies rencontres, de vrais échanges de terrain entre les professeurs de CM2 et de 6^{ème}. Ce qui nécessite de notre part, un véritable travail en pôle, en bassin. Je fais toute confiance pour cela, au DASEN, à l'inspecteur de circonscription et aux chefs d'établissement de collège.

Dans notre perspective de faire réussir tous les élèves, nous devons aussi mobiliser tous les dispositifs existants.

Je veux parler des actions spécifiques pour encourager le parcours de lecteur autonome et l'enrichissement culturel dès la maternelle : bibliothèque de classe et d'école, « Dis-moi dix mots », « le coffret cinéma pour le Cycle 3, « l'orchestre à l'école ». Ce sont autant d'opportunités dont il faut se saisir et en assurer une évaluation pour chaque élève.

De même, le championnat de calcul mental (Cycles 2 et 3), les petits problèmes de l'IREM (dès la maternelle) constituent des leviers d'apprentissage motivants qui sont depuis de nombreuses années proposés aux écoles.

Concernant le pilotage pédagogique

Dans chaque école, ce pilotage s'appuie sur le travail d'équipe, au sein d'instances. Les conseils de maîtres doivent être des lieux de réflexion et d'analyse de l'activité professionnelle.

C'est ainsi qu'une formation sur l'accompagnement a été dispensée aux IEN et Conseillers pédagogiques.

De ce fait, des visites de classes, des observations suivies d'entretien d'analyse de pratique ont débuté en octobre 2018. Un premier bilan en février 2019 permettra de repérer les axes de progrès.

Ce pilotage pédagogique collaboratif, basé sur la confiance, s'accompagne d'un pilotage administratif nécessaire au bon fonctionnement de chaque école de la circonscription.

Pour ce qui est de la sécurité à l'école, il y a une urgente nécessité de mettre en qualité la base ONDE, de gérer la sécurité dans l'école par l'élaboration du Dossier Unique, du PPMS et d'exercices réguliers. La régularité dans le suivi des actions au sein de l'école, la mutualisation entre directeurs, l'appui de l'IEN doivent favoriser une meilleure prise en charge de ces tâches.

J'invite chacun de vous à s'engager vigoureusement dans ces opérations.

Concernant le 2nd degré, l'année 2018 a été secouée par les mouvements sociaux qui ont profondément marqué et marquent encore l'Hexagone et auxquels les lycéens et étudiants se sont agrégés. La réforme du lycée, celle du baccalauréat, la plateforme Parcoursup et la vie lycéenne étaient au cœur de leurs revendications.

Bien évidemment, notre académie n'a pas été épargnée. Ce que j'ai pu relever à travers ces doléances, c'est qu'il nous faut être davantage à leur écoute et expliquer encore plus minutieusement les nouveaux dispositifs.

Ainsi, s'agissant des réformes du lycée et du baccalauréat, je sais que chacun a initié des actions pour porter les informations. Visiblement, il nous faut collectivement aller encore plus loin dans les éclaircissements.

Deux points me paraissent essentiels pour ce faire :

- ✓ Le premier concerne l'objectif même de ces réformes qui visent à assurer à chacun une meilleure réussite dans la poursuite d'études envisagées. Cet objectif doit être rappelé ainsi que l'ensemble des mesures prises pour l'atteindre.
- ✓ Le deuxième est relatif aux informations à donner aux élèves et à leurs parents. Chacun le sait, tout changement provoque de l'appréhension et des doutes. Il est donc normal de rassurer et d'indiquer en quoi les changements, loin de compromettre la réussite de leurs projets, les servent au mieux.

Ainsi, passer d'une structure en série à une structure autour d'un tronc commun nécessite une autre organisation pédagogique et une véritable explicitation.

Ce tronc commun assure un véritable socle de connaissances, de compétences et de culture à tous les élèves, facilitant ainsi les passerelles. De fait, il invite à innover et à repenser le groupe classe pour mieux tenir compte des besoins et des choix des élèves. Les enseignements de spécialités viennent compléter le projet de l'élève.

C'est pourquoi la question de l'orientation est cruciale et nécessite un vrai travail autour du projet de l'élève et de ses aptitudes ainsi qu'une très bonne connaissance de l'offre académique.

De même, passer d'un baccalauréat avec le maximum d'épreuves en évaluation finale à plus d'épreuves en contrôle continu ou la perspective d'un grand oral, peuvent légitimement surprendre mais notre rôle

est d'accompagner le changement en nous appuyant sur les équipes pédagogiques qui ne manquent pas de ressources. Certaines par exemple introduisent déjà l'initiation au grand oral dans leur pratique ou d'autres activités qui tendent vers la préparation de ce futur baccalauréat.

A ce stade, je peux vous faire part du travail que nous réalisons dans l'Académie concernant la carte académique des enseignements de spécialités. Il est mené avec tous les acteurs du système, à partir de critères fiables : caractéristiques de l'établissement, effectifs d'élèves, etc. Nous travaillons d'arrache-pied de façon à être fin prêts à l'échéance.

Concernant la plateforme Parcoursup, nul besoin de rappeler qu'elle s'inscrit en réponse à la volonté de mettre fin au tirage au sort. Elle permet aussi à chaque jeune de s'engager dans une poursuite d'études qu'il aura choisies, avec le maximum de chance de réussir. Tout n'a pas été parfait pour cette première année de mise en œuvre mais aujourd'hui, après une année d'expérience nous pouvons et nous devons mieux répondre aux interrogations qui persistent encore tant auprès des jeunes qu'auprès des familles. Nous ne devons pas laisser les incompréhensions, voire les mauvaises interprétations, prendre le pas sur l'explicitation.

Cela suppose donc un travail étroit avec les psychologues de l'éducation nationale et les équipes pédagogiques, singulièrement les professeurs principaux, pour répondre aux interrogations relatives au calendrier, à la formulation des vœux, et à tous les autres points nécessitant des éclairages.

Ainsi plusieurs améliorations sont déjà visibles telles que :

- ✓ L'ouverture de la plateforme dès le 20 décembre, un calendrier resserré (22 janvier au 14 mars), des premières réponses dès le 15 mai (22 mai l'an dernier), une fin de procédure un mois et demi plus tôt (le 19 juillet) et une phase complémentaire jusqu'au 14 septembre 2019.

✓/ L'intégration de formations supplémentaires telles que l'IFSI.

La validation automatique d'un vœu sur la plateforme dès la fin des épreuves écrites du bac.

La connaissance de son rang sur la liste d'attente et du rang du dernier appelé.

- ✓ L'accès à un référent handicap pour connaître les aménagements possibles pour faciliter la poursuite d'études des élèves porteurs de handicap.

Je compte sur chacun de vous pour répondre au mieux aux questionnements des élèves et de leur famille et pour les rassurer quant aux réformes des lycées et des nouveaux programmes, quant aux épreuves du baccalauréat 2021 et à la plateforme Parcoursup car nous sommes tous garants de la politique éducative voulue par notre ministre.

A propos de la vie lycéenne, je sais l'implication des chefs d'établissement dans ce domaine. Mais là aussi nous devons aller plus loin et permettre aux élèves de prendre une part plus active dans le quotidien de l'établissement. Car à travers les instances de la vie lycéenne, c'est véritablement l'expression de la démocratie qui est mise en avant et l'exercice de la responsabilité qui est pratiquée.

Au-delà, ces instances nous permettent d'aider les jeunes à se forger leur propre opinion avec un regard distancié et une analyse critique des sujets d'actualité. Elles participent également d'un mieux vivre ensemble grâce à des moments de convivialité autour d'événements culturels et artistiques menés par les élèves. C'est toute la citoyenneté de l'élève, adulte de demain, qui est ainsi initiée.

Je compte sur chacun de vous pour en faire de vrais leviers au service d'une vie scolaire apaisée.

A présent, je ne peux manquer d'aborder les moyens qui nous sont accordés par le ministère pour accomplir nos missions. La préparation de la rentrée 2019, bien engagée à ce jour, s'inscrit dans un contexte de réduction de 86 postes dans le second degré.

Il faut noter, toutefois, qu'il n'y a aucune suppression de poste dans le premier degré. En effet, la priorité lui est donnée pour permettre une connaissance et une prise en compte précoce des difficultés des élèves et leur apporter toute l'aide dont ils ont besoin pour réussir.

Comme vous le savez, la Guadeloupe connaît depuis plusieurs années une baisse démographique continue avec une population portée à moins de 398 000 lors du dernier recensement. Cette baisse démographique a naturellement des conséquences sur les effectifs scolaires. En dix ans, nous avons perdu près de 14 000 élèves dans le premier degré. A la rentrée de septembre 2019, l'académie aura 1 200 élèves en moins dans le premier degré et 770 dans le second degré.

Malgré ce retrait de moyens, les indicateurs académiques resteront favorables. Pour le premier degré, nous disposons d'un nombre de professeurs par élève supérieur au national et d'un nombre d'élèves par classe inférieur au national. Nous observons les mêmes indicateurs sur le second degré avec un nombre d'élèves par classe inférieur au national et un nombre d'heures par élève supérieur au national.

Pour la prochaine rentrée, les conditions d'enseignement ne devraient donc pas se dégrader. Aussi, je sais pouvoir compter sur le sens de l'intérêt général des équipes de direction des EPLE de Saint-Martin et Saint-Barthélemy et sur leur totale loyauté pour porter et relayer la politique pédagogique et éducative développée par notre académie.

C'est ensemble, Éducation nationale et collectivités territoriales, que nous devons aller de l'avant. C'est ensemble et en se faisant mutuellement confiance que nous pourrons accompagner la transformation de notre système éducatif voulue par notre ministre. Nous avons jeté les bases de cette transformation en profondeur en 2018 et nous allons les poursuivre et les consolider en 2019 en nous appuyant sur la future loi sur l'école de la confiance.

Pour les élèves, notre préoccupation première, nous poursuivrons le déploiement des mesures visant l'élévation du niveau général.

Avec l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, le renforcement du plan lecture grâce à un enseignement renforcé en français et celui des savoirs scientifiques, le développement d'une culture artistique avec le plan choral, l'intensification de la prise en charge des élèves allophones, la prise en compte de la langue et de la culture des élèves, le développement des classes bilingues, la mise en Œuvre d'expérimentations... nous agissons au plus tôt dès les premières années de scolarisation. Ainsi, nous pourrons garantir à chacun la maîtrise des savoirs fondamentaux faisant ainsi de l'école un lieu d'épanouissement, d'intégration et de plaisir.

En parallèle, nous accueillerons la nouvelle classe de première à la rentrée 2019 avec l'organisation pédagogique autour du tronc commun, des enseignements de spécialités et des enseignements optionnels.

A ce niveau de la scolarité, les nouvelles modalités d'évaluation verront le jour avec la mise en Œuvre du contrôle continu, relative aux deux séries d'épreuves communes organisées respectivement au deuxième et troisième trimestres de l'année de première, la prise en compte des bulletins scolaires et une épreuve anticipée consacrée à l'écrit et l'oral du français.

Du côté de la voie professionnelle, les travaux sont en cours et devraient permettre d'accueillir à la rentrée 2019 la nouvelle classe de seconde organisée en famille de métiers.

La rentrée 2019 portera sur 3 familles de métiers :

- ✓ Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics ;
- ✓ Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique ;
- ✓ Métiers de la relation client, du commerce et de la vente.

D'autres évolutions suivront.

Pour les parents qui sont partie prenante dans la réussite des élèves, la mallette des parents, le dispositif interministériel « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves » (OEPRE) qui souligne le rôle intégrateur de l'école, doivent permettre d'affirmer pleinement la coéducation nécessaire et indispensable dans la prise en charge du jeune.

Mieux faire connaître le fonctionnement de l'institution et les attentes de l'école vis-à-vis de l'élève, mieux partager nos valeurs républicaines, aider à maîtriser les codes de la culture et de la langue française, rapprocher les parents et l'école par des démarches administratives simplifiées, représentent autant d'outils à développer pour soutenir les parents dans leur mission d'éducation.

Les personnels, piliers essentiels de notre système éducatif, continueront à être mieux accompagnés dans leur carrière et dans l'exercice de leur fonction par un renforcement de la formation initiale et continue en lien étroit avec les ESPE qui devraient être remplacés prochainement par les INSP (Instituts nationaux supérieurs du professorat).

Aussi, pour se préparer à devenir professeur, les étudiants en deuxième année de licence et les assistants d'éducation pourront participer, dès la rentrée 2019, à des activités pédagogiques en classe.

L'expérimentation de la GRH de proximité sera renforcée pour favoriser le bien-être au travail.

Sur l'ensemble de ces sujets, nous devons donner notre pleine mesure en 2019 et avancer sur les dossiers transversaux qui renforcent la mission d'égalité de l'école républicaine.

Je veux parler, entre autres, du numérique bien ancré dans notre paysage, de la pratique sportive dans la perspective des jeux olympiques de 2024, de l'éducation artistique et culturelle et de l'ouverture de notre école sur le monde mais aussi sur la Caraïbe.

Sur ce point, j'ai engagé des travaux sur un projet de coopération éducative avec la Caraïbe. Il doit nous permettre de nouer des liens avec nos partenaires des autres îles et territoires, favoriser l'immersion de nos jeunes et faciliter la maîtrise des langues étrangères.

Je voudrais également évoquer la question de la sécurité. Sécurité de nos élèves, sécurité de nos locaux.

Là aussi, j'invite chacun de vous à poursuivre son engagement et à s'emparer de tous les dispositifs pour développer une vraie culture du risque dans notre Région. Nous aurons l'occasion de vous proposer des exercices de simulation associant le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat intrusion. Je compte sur vous pour être pleinement acteurs de ces exercices. Saint-Martin et Saint-Barthélemy, tout autant que la Guadeloupe proprement dites, sont malheureusement sujets aux aléas climatiques ou sismiques.

L'ensemble des dispositions que j'ai évoquées, seront intégrées à notre nouveau projet d'Académie qui devrait voir le jour à la rentrée 2019. Ce nouveau projet donnera toute sa place à l'égalité des territoires.

C'est pourquoi, nous poursuivons le travail engagé sur la définition des zones en marge afin d'identifier les particularités de chaque bassin ou circonscription au regard des indicateurs à notre disposition. L'idée étant de permettre à l'école de jouer ou de continuer à jouer pleinement son rôle d'ascenseur social.

Nous avons la chance, ici, d'avoir des parents, des familles qui croient en l'école. Nous devons nous saisir de cette opportunité pour en faire un vrai levier dans l'accès à la connaissance et aux savoirs.

Bien évidemment, ce nouveau projet s'appuiera sur le bilan du projet actuel. Il sera également en phase avec les recommandations de notre contrat d'objectifs et avec l'analyse des indicateurs de notre territoire tant sur la performance des élèves que sur la performance des établissements. Ainsi, nous dessinerons nos axes de progrès pour les trois ans à venir.

Conjointement, et pour donner sa pleine mesure au travail conduit avec les collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, nous formaliserons une convention cadre avec chacune d'elle, base des contrats tripartites de chaque EPLE.

Mesdames, Messieurs, l'année 2019 comme vous le voyez, nous amène un cortège de défis. Je vous invite à les relever ensemble.

Pour notre Académie et l'éducation de nos jeunes, je forme le vœu d'un esprit de solidarité qui nous pousse à aller de l'avant.

Vous êtes, des femmes et des hommes de volonté et d'ambition pour ce territoire que vous façonnez journellement.

Tout comme moi, vous devez continuer à véhiculer auprès de nos jeunes les valeurs fondamentales de notre République : Liberté de choisir sa voie par l'accès à la connaissance, Egalité dans l'accès aux droits et aux devoirs et Fraternité pour accepter ta différence et s'ouvrir au monde.

Tout comme moi, vous devez continuer à croire en l'avenir, à croire en votre pouvoir d'action pour permettre à notre jeunesse de garder espoir et foi en son devenir.

Continuons à travailler ensemble, à faire l'effort de nous comprendre dans le respect et la bienveillance. Le seul chemin qui vaille c'est celui de la persévérance et de la tolérance.

A chacune et à chacun, je renouvelle mes VŒUX les plus sincères pour cette année qui s'ouvre devant nous. Année nouvelle que je place sous le sceau de trois mots : Efficacité, Crédibilité et Espérance.

Que 2019 vous apporte, à vous et à ceux qui vous sont chers, l'épanouissement et le succès dans tout ce que vous entreprendrez !